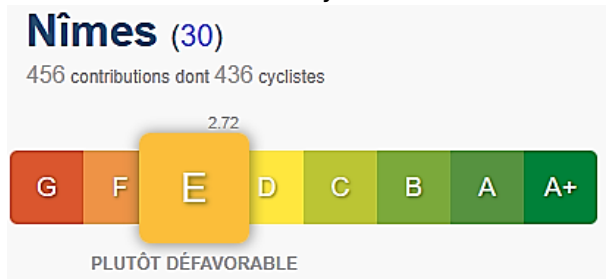


Nîmes Elections municipales 2026 Charte Vélo - Nîmes en Commun

1	Plan vélo	Qui, Quand, Comment, Combien
	Un Plan vélo structurant. Guide du développement du réseau des pistes cyclables, les urgences et le plan long terme Connexion à l'existant. Quel engagement financier sur le mandat (base budgétaire suggéré par l'Adème : 30€/habitant/an)	- Mise en place prioritaire d'un plan vélo dès le début du mandat et d'impulser une dynamique nouvelle, comparable à celle constatée à Montpellier : pistes protégées et continues ; stationnements sécurisés ; accompagnement à la pratique pour les jeunes et les seniors ; aides à l'achat. Volonté d' - Ce plan vélo chiffré et concerté sera arrêté en début de mandat pour Nîmes et pour l'agglomération de Nîmes Métropole avec la mobilisation de l'ensemble des partenaires concernés (Etat, CR, CD, communes). - Il ne pourra être établi sans un diagnostic des besoins, réalisé avec les usagers, y compris représentés par des associations ou des collectifs, afin d'élaborer avec eux les priorités et co-construire un plan de développement qui réponde aux besoins de la population. - Une équipe dédiée sera consacrée à ce dossier. - L'engagement financier visera à se rapprocher de la recommandation de l'ADEME. Cette recommandation sera toutefois réévaluée au regard du diagnostic qui sera établi (pour mémoire, l'Ademe recommandait en 2019 un investissement de 30 euros par an et par habitant pour atteindre 9 % de part modale vélo en 2024 ; objectif financier et part modale dont la ville et l'agglomération sont aujourd'hui très éloignés). - Un bilan du plan vélo 2023-2030 de Nîmes Métropole et du très récent service Némovélo sera intégré dans le diagnostic initial.
2	La situation vue par les usagers	Qui, Quand, Comment, Combien

Nîmes Elections municipales 2026 Charte Vélo - Nîmes en Commun

	Le Baromètre des villes cyclables 2025 classe Nîmes au Niveau E.  Nîmes (30) 456 contributions dont 436 cyclistes 2.72 G F E D C B A A+ PLUTÔT DÉFAVORABLE Remarques des usagers en 5 points - Entretien des pistes et les bandes cyclables. - Un réseau cyclable complet et sans coupure. - Des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos (courte et longue durée). - Des itinéraires rapides et directs. - Modérer la vitesse des véhicules en ville Les obstacles à l'usage du vélo à Nîmes - Je ne me sens pas en sécurité. - Pas assez d'aménagement cyclables. - Vitesse des véhicules motorisés trop élevée.	Nîmes en commun partage pleinement les remarques des usagers et l'analyse des obstacles à l'usage du vélo et les prendra en compte dans son plan vélo prioritaire. Le projet Nîmes en commun a été élaboré dans une large concertation avec la population, depuis presque 2 ans. L'insuffisance et l'incohérence du réseau cyclable, mais aussi l'insécurité des usagers ont été régulièrement remontées, dans tous les quartiers.
3	Aménagements des entrées de ville	Qui, Quand, Comment, Combien
	Développer en urgence le réseau cyclable à partir des portes de la ville.: Uzès, Avignon, Beaucaire, Arles, St Gilles, Générac (la bastide) Montpellier, Sauve, Ales,	- Objectifs de rendre cohérent, de sécuriser et de mailler les pistes cyclables, et de créer de véritables continuités entre les quartiers. - Le réseau de transport doit être pensé sur une intermodalité forte : des parking relais seront implantés en périphérie et seront reliés par des transports en commun et des pistes cyclables.
4	Mesures d' apaisement de la circulation en ville	Qui, Quand, Comment, Combien

Nîmes Elections municipales 2026 Charte Vélo - Nîmes en Commun

	Développement des zones 30 sécurisées. Packing gratuit suffisant en entrée de ville. Aménagements incitant à réduire la vitesse. A chaque nouvel aménagement en ville prévoir : piétons et vélos en sécurité. Quelle perspective pour le libre-service NemoVélo Supprimer les véhicules en transit dans la ville.	- Objectifs partagés par Nîmes en commun et particulièrement pris en compte dans son projet « une ville à hauteur d'enfant » (voir plus bas). - Vitesse, transit, parking, aménagements de sécurité : élaboration, à partir de diagnostics partagés et des attentes des usagers, d'un plan de mobilité cohérent structuré par le réseau de transport en commun dans la ville et dans l'agglomération, et articulé avec les autres modalités de déplacement, avec une place forte pour les mobilités douces et actives. - Objectifs de fluidité, sécurité, densification du réseau, intermodalité et décarbonation. - développement de promenades plantées pédestres et cyclables accueillantes et sécurisées (ombre et points d'eau) permettant de visiter tous les lieux d'intérêt patrimoniaux et naturels - Un bilan du plan vélo 2023-2030 de Nîmes Métropole et du très récent service Némovélo sera intégré dans le diagnostic initial.
5	Stationnement des Vélos en ville	Qui, Quand, Comment, Combien
	Développer les arceaux exclusivement réservés aux vélos, Développer les parcs vélos sécurisés dans les quartiers, Développer les parcs vélos sécurisés dans les parkings Développement des stationnements vélos à proximité des parcs : bois des noyers, jardin de la fontaines, bois de Espeisses, terres de Rouvière.....	- Implantation et développement d'aménagements de stationnements sécurisés suite à diagnostic partagé.
6	Les Plans de Déplacement Entreprises (PDE)	Qui, Quand, Comment, Combien
	Promouvoir les PDE dans les entreprises, les administrations, les écoles, facultés.. Objectif : réduire le nombre de véhicules en ville Développement des modes de transport actif et/ou partagés.	- Objectifs de mailler les pistes cyclables et de créer de véritables continuités entre les quartiers, les établissements scolaires, les pôles d'emploi et les gares. - Promotion et valorisation des mobilités douces et décarbonées et de l'usage des transports en commun

Nîmes Elections municipales 2026 Charte Vélo - Nîmes en Commun

		(politiques tarifaires incitatives : gratuité des scolaires, puis jusqu'à 25 ans, gratuité d'usage...)
7	Pouvoir public partenaires	Qui, Quand, Comment, Combien
	Nommer des correspondants techniques à la mairie et à la communauté d'agglo. Définir les adjoints chargés des sujets de mobilités douces. Organiser des rencontres régulières avec les représentants des usagers.	- Correspondants identifiables et pérennes - Garantie de réponse : mise en place d'une plateforme de suivi des demandes pour que chaque requête soit tracée avec un délai de réponse garanti. - Rencontre des conseils de quartier à l'automne 2026 pour mettre à plat attentes et besoins, avec des budgets participatifs à l'échelle des quartiers. - Coordination entre services municipaux et métropolitains / synergies avec Conseil Départemental et Conseil régional.
8	Stationnement sur voirie	Qui, Quand, Comment, Combien
	Réduire le stationnement sur voirie et le rendre fluide. - Eviter les véhicules ventouses à la journée et plus. - Permettre l'accès facile aux clients des commerces de proximité. - Développer les zones bleues et stationnement limité. - Orienter vers les parkings (tarifs préférentiels ou gratuit pour les résidents).	Un audit sera lancé via les comités de quartier et les équipes techniques de la mairie afin de répertorier les zones de stationnements illégaux, les zones bleues à créer. Développement plus de places de stationnement pour les personnes circulant avec le macaron "Handicapé". Remplacement des pistes cyclables à contre sens et non sécurisées sur la voirie par des pistes sécurisées avec un aménagement latéral de protection.
9	Apprentissage du vélo à l'école	Qui, Quand, Comment, Combien
	Former les jeunes à la pratique du vélo Dans tous les établissements primaires organiser le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) avec des formateurs spécialisés.	- Accompagnement à la pratique pour les jeunes, notamment dans l'accueil périscolaire/ extrascolaire, développement de pistes cyclables praticables par les enfants (dispositif Ville à Hauteur d'enfants) - hors école : Accompagnement à la pratique pour les seniors.
10	Les rues scolaires	Qui, Quand, Comment, Combien

Nîmes Elections municipales 2026 Charte Vélo - **Nîmes en Commun**

	A proximité des établissements scolaires tranquilliser la circulation et végétaliser les espaces. Limitier ou interdire la circulation des véhicules. Sécuriser les points de rencontre piétons et les stationnements vélos.	- Dispositif « Ville à hauteur d'enfants » pour une meilleure appropriation de l'espace public par les enfants, afin de faciliter leur mobilité et leur émancipation : abords d'écoles apaisés, piétonisation partielles et/ou transitoire des rues, cheminements piétons sûrs, pistes cyclables praticables par les enfants.
--	---	---